

SPÉCIAL

AB INFO N° 182 | MAI 2025

Budget



Commune de
Art-sur-*Meurthe*



Chères Concitoyennes,
Chers Concitoyens,

Nous sommes arrivés tellement vite aux portes de l'été 2025, qu'il nous paraissait opportun de vous communiquer quelques chiffres sur nos budgets et quelques dates pour nos prochaines rencontres.

Une gestion équilibrée et saine de nos dépenses en Fonctionnement et Investissement, un endettement qui diminue, des taxes qui se maintiennent, tout cela contribue à positionner notre commune dans des ratios sains et plus qu'honorables au niveau national.

Merci encore à toutes les Équipes (Fonctionnaires et Élus) qui ont travaillé quotidiennement au maintien de nos équilibres budgétaires.

Et toujours des projets à venir sur notre commune, alors certes moins nombreux et financièrement plus "light" que ces dernières années, mais toujours dans l'ambition d'apporter des nouveaux services à la population, et nous aurons bientôt à communiquer sur de bonnes nouvelles sur Art et sur Bosserville.

Mais restons "légers" et pensons aussi aux divertissements et animations, et là, nous rentrons dans la période la plus faste pour partager ensemble de bons moments, l'ÉTÉ. Alors entre réunions publiques, visites de quartiers, et bon nombre de repas ensemble, cinéma plein air, fête foraine, barbecues et bal, je vous souhaite un été animé sur nos Villages. Profitez au maximum de ce que la Commune et ses associations ont préparé pour vous.

Sans oublier aussi, nos devoirs de tontes (en respectant les horaires), de ramassages de déchets (canins et autres), et entretiens divers aux droits de nos propriétés.

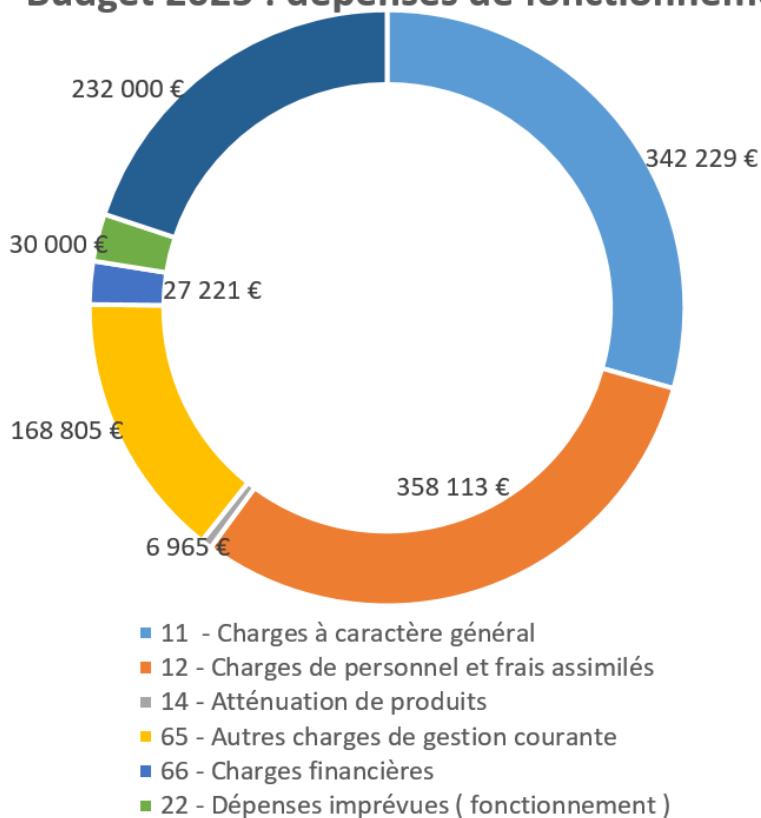
Vivons ensemble un été festif, ensoleillé et respectueux des autres.

Respectueusement,

Votre Maire
Jean-Pierre DESSEIN

BUDGET

Budget 2025 : dépenses de fonctionnement



Le budget 2025 se construit cette année avec une diminution de nos dépenses de fonctionnement de 7% et de nos recettes de 9% par rapport au budget 2024.

Nos priorités budgétaires

En fonctionnement :

- Maintien des services à la population (petite enfance, accueil périscolaire, vie associative)
- Maintien des actions en faveur des seniors que mènent le CCAS en lui maintenant la subvention

En investissement :

La plus grosse enveloppe financière (50% des crédits travaux) est consacrée à l'acquisition d'un bien immobilier situé en centre village (îlot face à la Mairie) dans le cadre d'un projet d'aménagement d'une place publique qui verra l'installation du monument aux morts ainsi que la construction d'une fontaine. La deuxième priorité des élus est la sécurisation des espaces publics avec la mise en place de caméras de vidéosurveillance. 30% des crédits sont consacrés quant à eux à l'entretien de notre patrimoine.

Le niveau des taux d'imposition - Le Conseil Municipal a décidé de maintenir les taux 2024 soit :

- Taxe Foncière (Bâti) : 33.34%
- Taxe Foncière (Non bâti) : 21.56%
- Taxe d'habitation (logements vacants) : 10.55%

Le produit attendu s'élève à 513 000€



Les principaux ratios en dépenses de fonctionnement :

Les montants sont indiqués en € par habitant pour la même catégorie démographique.

Fonctionnement	Notre commune	Département	Région	National
Charges de fonctionnement	468	609	651	744
Dont charge de personnel	179	239	251	315
Achat et charges externes	169	208	229	241
Charges financières	15	11	12	13

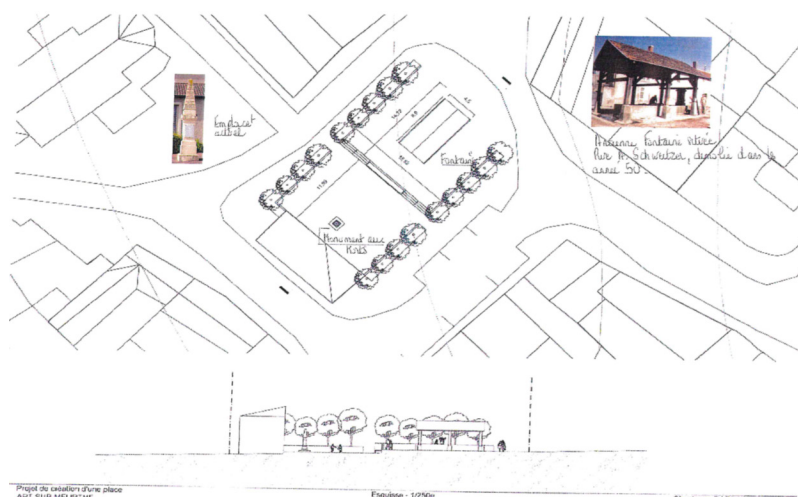
AMENAGEMENT DE L'ÎLOT DU CENTRE VILLAGE EN PLACE PUBLIQUE

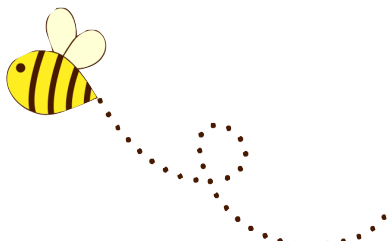
Le 14 avril dernier, le Conseil municipal, à l'unanimité, a tranché sur le choix de l'aménagement à retenir, **ça sera une place publique** et non la création d'un collectif de logements sociaux (prévu entre 10 et 15 logements).

Chaque élu a pu présenter ses arguments et entre une rentrée d'argent (si vente du terrain) et les aspects sécuritaires (remontée des quais de bus descendant voire montant, vitesse, stationnement, sécurisation du monument aux morts), ce sont ces derniers aspects qui ont été retenus.

Notre projet : ouvrir cet espace pour y créer un parvis, qui **accueillera le monument aux morts** (qui sera déplacé du parvis actuel de l'église trop exigu) ainsi qu'une **fontaine** tout en créant une liaison visuelle entre l'église, la Mairie et la salle des fêtes.

On rappellera que sur cet îlot existait autrefois une fontaine qui assurait une partie de l'alimentation en eau de la commune, fontaine démolie dans les années 50 avec l'installation des canalisations et la mise en eau du nouveau réseau en 1956.





LE PRINTEMPS EST LÀ !



Avec l'arrivée du printemps, la nature reprend ses droits : les haies poussent, les branches s'étendent et les végétaux bordant nos habitations se développent à vive allure.

C'est le moment idéal pour procéder à l'entretien de vos extérieurs : tailler vos haies, élaguer les branches qui dépassent sur la voie publique ou les propriétés voisines, et veiller à la propreté du trottoir ou de bord de route devant chez vous.

Ces gestes simples permettent de préserver la sécurité et la circulation de tous, tout en maintenant un cadre de vie agréable et soigné pour chacun.

Cet entretien est une responsabilité partagée par tous les riverains. Il contribue à la sécurité, à la visibilité et à la propreté des espaces communs.

Pour connaître toutes les modalités et les bonnes pratiques en vigueur, rendez-vous sur notre site internet où vous retrouverez l'ensemble des informations utiles (QR code en page de couverture).

Merci à chacun pour sa vigilance et son engagement au service de notre cadre de vie commun !

Travaux de jardinage et bricolage

Du lundi au vendredi
8h à 20h.

Le samedi
9h à 12h et de 15h à 19h

Le dimanche, jours fériés
10h à 12h

BIBLIOTHÈQUE DE L'EVS

Espace de Vie Sociale

Horaires d'ouverture :

LUNDI : 14H-17H

MARDI : 16H-19H

VENDREDI : 14H-18H

Ouvert à tous
Gratuit pour les adhérents

Renseignements : priscilla.artsurmeurthe@gmail.com
03-83-25-35-32



Art-sur-Meurthe

PROCHAINS RENDEZ-VOUS

Mai

Samedi 17 : Visite des quartiers

Vendredi 23 : Drive'in - Calamite Festival

Samedi 24 et dimanche 25 : Fête forraine

Samedi 24 : Visite des quartiers

Mardi 27 : AG Familles Rurales à 18h30

Juin

Samedi 14 : Visite des quartiers

Samedi 21 : Fête de la musique

Juillet

Vendredi 4 : barbecue Noviciat

Samedi 12 : Bal des Pompiers

Août

Dimanche 31 : Brocante

Contact / Mairie

1 place de la Mairie, 54510 Art-sur-Meurthe
Tél. : 03 83 56 98 37
secreariat@mairie-art-sur-meurthe.fr
facebook / instagram : Ville d'art-sur-meurthe

Publication

Directeur : Jean Pierre Dessein | Rédaction : L'équipe municipale | Dépôt légal : A parution
Impression : Par nos soins sur papier recyclé